

## **SNES-FSU Aix-Marseille**

### **Elections régionales : nous sommes concernés !**

Les dimanche 6 et 13 décembre vont avoir lieu les élections régionales, dans un contexte politique délétère marqué par une forte abstention et la montée des idées xénophobes et réactionnaires. Les derniers sondages placent le FN en tête des intentions de vote avec 37 %, LR à 34 %, le PS à 19 % et EELV-FG à 11 %. Une liste pour se maintenir doit réunir 10 % des suffrages exprimés et 5 % pour pouvoir fusionner.

Dans notre milieu, l'exaspération est forte du fait des politiques gouvernementales : perte de pouvoir d'achat, absence de revalorisation des salaires, politiques scolaires. L'intersyndicale du second degré a mis en place l'envoi en masse d'une carte pétition au Président de la République demandant l'abrogation de la réforme du collège.

Pour autant, le SNES-FSU rappelle que les vagues successives de décentralisation et la réforme territoriale de l'organisation de la République ont conduit à une augmentation significatives des compétences dévolues aux Conseils Régionaux. Ceux-ci sont devenus les principaux acteurs publics en termes de définition et de mise en œuvre des politiques publiques de développement économique, de politiques pour l'emploi, de formation professionnelle tout au long de la vie, de transport (les TER), de politique culturelle.

Dans notre secteur, le rôle du Conseil Régional est essentiel dans la définition des politiques éducatives. Comme la lutte contre le décrochage scolaire, l'élaboration des cartes de formations professionnelles initiale et continue est une compétence partagée entre le Recteur et le Président de Région : ouverture et fermeture des formations des lycées professionnels, des formations supérieures des lycées, de l'apprentissage... Les constructions et rénovations de lycées sont une compétence régionale, tout comme l'équipement des lycées en ateliers, en matériels et réseaux informatiques, l'hébergement et la restauration. Les agents des lycées sont des fonctionnaires territoriaux employés par le CR. L'orientation scolaire coopère avec service public régional. Actuellement, la Région y consacre un budget important : environ 105 M€ pour l'investissement et 132 M€ pour le fonctionnement. Elle a mené une politique de réhabilitation des lycées, 9 établissements concernés en 2015, et a lancé la construction de lycées, en particulier celui de Saint-Mitre, dans les quartiers Nord de Marseille pour essayer de remédier à leur sous-équipement notoire.

Le résultat des élections régionales aura donc des effets significatifs sur le service public d'éducation, sur les personnels, sur les élèves. Comment les différentes listes se positionnent-elles par rapport aux politiques publiques d'accès aux qualifications, de développement de l'offre de formation professionnelle et technologique initiale, de lutte contre le décrochage scolaire ? Entendent-elles réduire ou maintenir le programme prévisionnel d'investissements dans les lycées ? Se prononcent-elles pour ou contre la privatisation de la restauration scolaire, des internats, de l'entretien des lycées ? Comment entendent-ils gérer les 3 600 agents régionaux des lycées ? Prévoient-ils de fermer des formations sous statut scolaire au profit de formations en apprentissage ?

C'est la raison pour laquelle le SNES-FSU Aix-Marseille, qui porte l'exigence d'un service public de formation initiale de qualité, appelle à la plus grande vigilance quant aux programmes des différents candidats.

**Le dimanche 6 décembre : nous sommes concernés!**

**Votons !**

*A Marseille, le 12 novembre 2015*